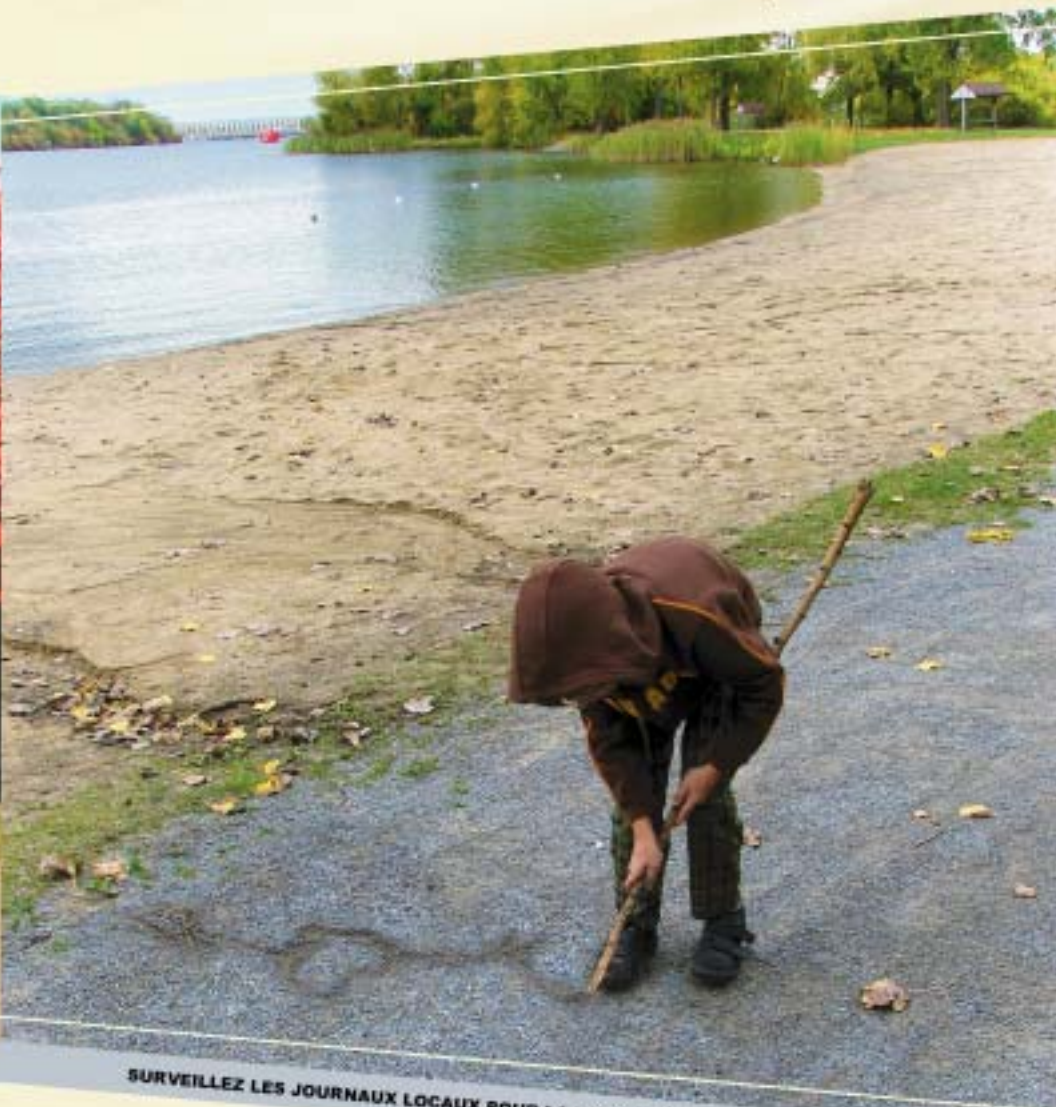


NOVEMBRE 2009

# Bulletin municipal



**SURVEILLES LES JOURNAUX LOCAUX POUR LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LOISIR**

## À Salaberry-de-Valleyfield, un développement ... durable

Afin d'améliorer la qualité de vie des résidents, et ce, sans compromettre celle des générations futures, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield prévoit élaborer un plan d'action en développement durable, avec une majeure en environnement (PADD-E), réalisable sur 10 ans.

Pour ce faire, un comité consultatif permanent en développement durable et en environnement, regroupant 13 acteurs majeurs du milieu que ce soit institutionnel, gouvernemental et même du privé, a été constitué afin d'élaborer et mettre en application le PADD-E.

Notre souhait étant d'être à l'écoute de nos citoyens, une consultation publique, par l'entremise de l'Internet, a été réalisée afin d'établir un bilan réaliste de la situation actuelle en matière d'environnement et de développement socioéconomique.

Le plan d'action à court, moyen et long termes permettra de poursuivre notre développement, de créer de la richesse, des emplois et de maintenir une bonne qualité de services pour l'ensemble de nos résidents. Ce plan concerne autant les personnes du troisième âge que les personnes vivant seules, les jeunes familles et les jeunes. En fait, la relève de demain qui désire demeurer à Salaberry-de-Valleyfield pour y travailler, fonder une famille et se divertir.

Le conseil municipal,



Denis Lapointe, maire

### DE GAUCHE À DROITE

1<sup>re</sup> rangée : Denis Laitre, Louise Sauvé, Denis Lapointe, Pierre-Paul Messier et Jacques Smith.

2<sup>e</sup> rangée : Robert Savard, Jean-Marc Rochon, Jean-Jacques Leduc et Normand Amesse.



**Horaires des services municipaux pendant les fêtes**

*Bibliothèque Armand-Frappier - 80, rue Saint-Thomas*

**OUVERT**

23 décembre : 8 h à 18 h  
28, 29 et 30 décembre : 10 h à 18 h

**FERMÉ**

24, 25, 26, 27 et 31 décembre  
1<sup>er</sup>, 2 et 3 janvier

**Retour à l'horaire régulier : 4 janvier**

*Succursale Saint-Timothée - 4949, boulevard Hébert*

**OUVERT**

23 décembre : 12 h à 20 h

**FERMÉ**

24 décembre au 3 janvier

**Retour à l'horaire régulier : 4 janvier**

*Cour municipale - 29, rue Fabre*

**OUVERT**

23 et 29 décembre : 8 h à 12 h  
13 h 15 à 16 h 30

**FERMÉ**

24, 25, 26, 27, 28, 30 et 31 décembre  
1<sup>er</sup>, 2 et 3 janvier

**Retour à l'horaire régulier : 4 janvier**

*Environnement et travaux publics - 275, rue Hébert*

**OUVERT**

23, 28, 29 et 30 décembre : 8 h à 12 h  
12 h 30 à 16 h 30

**FERMÉ**

24, 25, 26, 27 et 31 décembre  
1<sup>er</sup>, 2 et 3 janvier

**Retour à l'horaire régulier : 4 janvier**

**FERMÉS DU 23 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER INCLUSIVEMENT**

**Hôtel de ville** - 61, rue Sainte-Cécile

**Ingénierie** - 275, rue Hébert

**Service de sécurité incendie pour Urgence 9-1-1** - 736, boulevard du Havre

**Service récréatif et communautaire** - 479, rue Hébert

**Urbanisme et permis** - 275, rue Hébert

**Sommaire**

À propos de... .p. 2  
Communications . . . . .p. 3 à 5  
Comité Mixte Municipal-Industriel .p. 6  
Développement économique . . .p. 7  
Environnement et . . . . .p. 8 à 10  
travaux publics

Sécurité incendie . . . . .p. 11-12  
Service récréatif et . . . . .p. 13 à 18  
communautaire  
P'tit rappel . . . . .p. 19  
Photo de la page couverture :  
*Plage du Parc régional des îles*  
(photo Lyne Chevrier)

*Séances du conseil municipal*

Télédiffusion en direct **TVCOGECO** câble 13

**18 h** 15 décembre

Séance extraordinaire du conseil municipal : adoption des prévisions budgétaires 2010 et adoption du programme triennal d'immobilisations 2010-2011-2012 suivie de la séance régulière du conseil municipal.



*Collecte des  
ordures ménagères  
et du recyclage  
pendant les fêtes*

**AUCUN CHANGEMENT  
pour tous les quartiers**

*Sapins de Noël*

Les citoyens qui choisissent de les recycler pourront les déposer dans les conteneurs installés à cet effet aux Travaux publics, 275, rue Hébert, **les samedis 9 et 16 janvier entre 9 h et 15 h.**

Les sapins seront déchiquetés pour en faire des **copeaux**.





### Tirage

**Monsieur André Dumas**, résident du quartier de La Baie, est le gagnant d'une chaise noire pliante avec sac à l'effigie de la Ville (coupon de participation dans le Bulletin municipal du mois d'août) en compagnie du maire Denis Lapointe.



### Diagnostic résidentiel

Pour chaque rapport complété, Hydro-Québec a versé 30 \$ à notre projet collectif, soit la **46<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec à Beauharnois et Salaberry-de-Valleyfield**, et 35 \$ s'il était complété en ligne.

*Somme amassée 55 320 \$*

**Merci D'AVOIR COMPLÉTÉ  
VOTRE QUESTIONNAIRE!**



### Coupon de participation

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est heureuse de vous offrir la chance de gagner un cadeau surprise. Pour être admissible au concours, vous devez répondre à une question (la réponse se trouve dans le présent bulletin).

**Quelle activité a eu lieu au Parc régional des îles le 20 septembre dernier?**

---

Nom : \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

**Vous pouvez déposer votre coupon de participation aux endroits suivants :**

- Hôtel de ville
- Point de service
- 61, rue Sainte-Cécile
- 4949, boulevard Hébert

Date limite de remise des coupons de participation : **le 16 décembre 2009**

**UN SEUL COUPON PAR PERSONNE EST ACCEPTÉ**

*Dans le but d'être bien informés et prêts à réagir*

**Le Comité Mixte Municipal-Industriel (CMMI) soumet une demande d'aide financière afin de mettre en œuvre son plan stratégique de communication.**

Bien que la probabilité d'occurrence d'accident industriel majeur impliquant des matières dangereuses soit faible malgré le nombre important d'industries sur notre territoire, tant les industries que la Ville de Salaberry-de-Valleyfield avons la responsabilité de tout mettre en place pour prévenir ce type d'événement. Toutefois, si un incident se produit, il faut, dans la mesure du possible, limiter les conséquences sur la population environnante des industries.

L'un des moyens pour réaliser cet objectif est de s'assurer que les citoyens soient informés et préparés à intervenir de façon efficace et coordonnée advenant des accidents industriels majeurs.

Afin de mettre en œuvre son plan stratégique de communication, le CMMI, par l'entremise de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, a soumis aux deux paliers gouvernementaux une demande de subvention « Programme conjoint de protection civile (PCPC) ». Une confirmation de l'attribution de cette subvention est attendue vers la fin avril 2010. Rappelons que l'objectif ultime de ce plan est d'organiser une séance d'information et de mobilisation de la population au cours de l'année 2011.

Ainsi, la mise en œuvre du plan stratégique de communication améliorera, de façon significative, la planification de la sécurité civile mais aussi contribuera à accroître la sécurité et la qualité de vie de la communauté.

Le document est une formule de demande de contribution financière. En haut à gauche, il y a le logo de la Sécurité civile Québec. À droite, un bandeau bleu contient le titre 'Programme conjoint de protection civile (PCPC)'. Le titre principal de la formule est 'DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE' avec 'EXERCICE FINANCIER 2010-2011' en dessous. La section 'PARTIE 1 - Projet, promoteur et charge de projet' contient plusieurs champs à remplir : 'Titre du projet', 'Type de promoteur' (avec des cases à cocher pour Municipalité, Municipalité régionale de comté (MRC), Communauté métropolitaine, Communauté des Premières nations, et Ministère ou organisme), 'Nom du promoteur', 'Adresse postale', 'N° téléphone', 'Adresse courriel', 'N° télécopieur', 'Charge de projet', 'Téléfonner', 'Gestionnaire autorisé', et 'Téléfonner'.

### *1<sup>re</sup> édition de la Fête des récoltes : un grand succès!*

La première édition de la Fête des récoltes s'est traduite par un immense succès, le 20 septembre dernier, accueillant tout près de 2 000 personnes.

Au total, ce sont 1 971 visiteurs qui ont profité du soleil et de l'événement pour découvrir plus de 20 producteurs et transformateurs agroalimentaires de la grande région et goûter les saveurs qui font leur renommée.

Animée par du maquillage, des jeux gonflables et l'excellente prestation musicale du groupe *Avec Marie*, la journée s'est révélée un véritable rassemblement familial. L'événement a aussi permis à plusieurs visiteurs de découvrir le magnifique site qu'est le Parc régional des îles.



Précisons que cette réussite est largement attribuable aux nombreux partenaires qui ont contribué à la réalisation de ce projet : Desjardins, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, le CLD Beauharnois-Salaberry, la MRC de Beauharnois-Salaberry, la SADC du Suroît-Sud, les Vergers Leahy et la navette fluviale Les Cèdres/Saint-Timothée. Des remerciements s'imposent également aux personnes qui ont initié ce projet et qui ont travaillé avec beaucoup de cœur et d'énergie à sa réalisation, Sonia Duquette et Lise Malo, ainsi que tous les bénévoles et acteurs économiques, notamment le CLD Beauharnois-Salaberry, qui y ont contribué de près ou de loin.

### *Comité de développement touristique*

Au cours de la dernière année, la Ville a créé le comité de développement touristique, lequel réunit différents intervenants municipaux et locaux qui gravitent dans ce domaine. Le but du comité consiste à concerter l'ensemble des partenaires afin d'accroître la transmission d'information, le maillage entre les acteurs du développement et de la promotion et, ultimement, l'idéation et la réalisation de nouveaux projets.



La Navette Express Plage initiée à l'été 2009 comme projet pilote en résulte d'ailleurs et constitue un exemple concret. De nouvelles initiatives devraient voir le jour au cours de la prochaine année.

### *Herbe à poux*

La mobilisation contre l'herbe à poux en 2009 aura fait de multiples adeptes. À la suite des visites de sensibilisation effectuées par l'équipe du Projet Herbe à poux 2007-2010, l'engagement à contrôler cette plante allergène a connu une hausse significative.

Au total, en comptabilisant les engagements de l'année 2008, 382 commerces ont accepté de prendre part au projet. C'est donc tout près de 300 nouveaux commerces qui se sont joints à ceux de l'an dernier.



Dans le créneau des industries, la mobilisation a amené 21 nouvelles industries à contrôler l'herbe à poux. Elles s'ajoutent aux 7 autres qui avaient déjà accepté en 2008. Pour ce qui est des institutions, on en compte maintenant 20 qui contrôlent la plante sur leur terrain. Celles-ci ont donc doublé dans ce secteur d'activité.

Un grand pas a été fait en 2009 pour le contrôle de l'herbe à poux, mais tout n'est pas terminé. Il reste du travail à faire. L'équipe est en préparation de la prochaine saison de mobilisation qui aura lieu de juin à août 2010.

**Ensemble nous contrôlons l'herbe à poux!**

### *Jeunesse Canada Monde*

La collectivité de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a accueilli, tant dans des familles d'accueil que dans des projets de travail en environnement, neuf Canadiens et neuf Béninois pour le programme éducatif international Jeunesse Canada Monde, dans les mois d'août, septembre et octobre.



Nous sommes très heureux de leur apport dans la communauté, de leur dynamisme et de leur implication au niveau social, mais surtout en environnement. Divers projets ont pu se poursuivre ou encore se construire grâce à ces jeunes volontaires.

Nous sommes fiers de les avoir reçus. Nous reconnaissons leur apport à notre communauté et nous les remercions du fond du cœur. Ils ont été un groupe exceptionnel et nous ont enrichis de leurs cultures et créativité. Ils seront toujours les bienvenus à Salaberry-de-Valleyfield. Un grand MERCI à chacun d'eux pour leur implication!



## Certification

Dans le cadre de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, la société d'État RECYC-QUÉBEC fait la promotion d'une gestion responsable des matières résiduelles par l'entremise du Programme ICI ON RECYCLE! Ce programme vise à reconnaître les établissements ICI (Industries, Commerces, Institutions) qui atteignent les objectifs de mise en valeur spécifiés dans les critères d'évaluation du programme.

La compagnie Owens Corning Celfortec LP, accompagnée dans ses démarches par le Service de l'environnement et des travaux publics de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, a déposé sa candidature en mars dernier pour l'obtention du niveau « Performance ». Le plus haut niveau de la certification vise à reconnaître les établissements ayant atteint plus de 80 % de mise en valeur des matières résiduelles. Les « attestés » sont reconnus pour avoir mis en place des mesures de réduction, de réemploi, de recyclage et de valorisation pour les matières résiduelles visées par la Politique. Ils doivent également avoir effectué des activités d'information et de sensibilisation sur la gestion des matières résiduelles au sein de leur établissement.

Ayant rencontré l'ensemble de ces critères, mis en valeur plus de 90 % de ses matières résiduelle, sensibilisé son personnel, imposé tous ses efforts de sensibilisation et exigences à ses fournisseurs, la compagnie Owens Corning Celfortec LP s'est vue octroyer, cet automne, la certification niveau 3 *ICI ON RECYCLE!*, incluant une mention spéciale de réduction à la source. Owens Corning Celfortec LP étant la première des industries, commerces, institutions (ICI) de la région de Beauharnois-Salaberry à atteindre cette certification, nous tenons à la féliciter pour ses grands efforts en gestion responsable des matières résiduelles. Nous profitons de l'occasion pour inviter d'autres ICI du territoire à emboîter le pas. Pour plus d'information, communiquez avec le Service de l'environnement et des travaux publics ou consultez le site suivant : [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)



### Des gestes qui font la différence :

Formation sur le compostage domestique donnée aux employés.

Mise en place de composteurs pour récupérer les résidus de lunch des usagers d'Owens Corning.

## *Le Service de l'environnement et des travaux publics se dote d'un premier véhicule hybride*

Depuis 2006, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield privilégie, lors du remplacement de ses véhicules automobiles, l'achat de voitures sous-compactes, peu énérgivores et qui émettent peu de gaz à effet de serre.

Le préposé au stationnement doit effectuer beaucoup d'arrêts lors de ses déplacements et la particularité du véhicule hybride fait en sorte que le moteur à essence s'arrête complètement à chaque fois que le véhicule s'immobilise. Il a donc été avantageux, tant pour l'environnement que pour l'économie d'énergie, d'utiliser cette technologie.

Dans un souci constant d'amélioration de ses performances éco-énérgétiques, la Ville est présentement à étudier plusieurs projets, tant pour sa flotte de véhicules légers que pour ses véhicules lourds, afin de diminuer la consommation de carburant et la quantité émise de polluant.



**Information**  
Environnement  
et travaux publics  
**450 370-4820**

## *Une veillée enflammée*

La veille de Noël, Sylvain reçoit sa famille et des amis pour célébrer Noël. Les jeunes enfants de Sylvain lui demandent de faire un feu dans le foyer pour mettre de l'ambiance.

Sylvain va chercher du bois au sous-sol de la résidence. Constatant qu'il ne reste plus de bois d'allumage, il remarque un petit tas de bois peinturé oublié lors de ses dernières rénovations. Sylvain décide alors d'utiliser ce bois pour allumer son feu.

Une fois le feu bien parti, il ajoute plusieurs bûches. Quelques heures plus tard, la pièce commence à se remplir de fumée venant du foyer. Il s'agissait d'un feu de cheminée.

Toutes les personnes évacuent la maison et Sylvain téléphone au **9-1-1**. Les pompiers constatent que le début d'incendie a été causé par une accumulation de créosote dans la cheminée due au manque de ramonage.

### *Il est important de respecter les consignes de sécurité suivantes :*

- Disposez des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservez-les dehors, loin de tous matériaux combustibles.
- Installez les décorations loin des appareils de chauffage.
- Éloignez les objets combustibles de l'appareil.
- Utilisez seulement des appareils homologués par ULC, Warnock-Hershey, ACNOR ou CSA.
- Faites installer et vérifier vos appareils par des professionnels.
- Faites ramoner votre cheminée par des professionnels au moins une fois par année.
- Utilisez seulement du bois bien sec, de petites tailles et brûlez peu de bûches à la fois. Le bois brûlera plus proprement et formera moins de créosote.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ou d'allume-barbecue pour démarrer un feu.
- Installez un avertisseur de fumée, vérifiez et changez les piles deux fois par année.
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone (CO).

## *Si le feu prend dans la cheminée...*

- Fermez la clé.
- Sortez immédiatement.
- Allez au point de rassemblement, tel que défini en famille.
- Composez le **9-1-1 à l'extérieur de la résidence.**

## *Saviez-vous que :*

- Chaque année, la négligence avec les appareils de chauffage est responsable de quatre incendies sur dix. Il s'agit donc de la cause la plus fréquente parmi tous les types d'incendies de résidences répertoriés au Québec. La majorité d'entre eux sont causés par un appareil de chauffage au bois.
- La créosote est un dépôt croûteux formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. La créosote se forme par une mauvaise combustion, telle que brûler du bois vert ou humide, ou du bois traité ou peint, du plastique et autres déchets. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.
- 1 mm de créosote est suffisant pour créer un début d'incendie dans la cheminée.
- Les cendres d'un foyer peuvent rester chaudes jusqu'à **72 heures plus tard.**



### *Information*

Sécurité incendie

[securiteincendie@ville.valleyfield.qc.ca](mailto:securiteincendie@ville.valleyfield.qc.ca)

**450 370-4750**

*Spectacle « Pas de Noël sans étoile »*

Le père Noël et son lutin Floconneux tenteront d'empêcher le grognon sorcier Zébulon de faire disparaître les étoiles. Spectacle interactif pour les enfants de 2 à 7 ans.

Date : 5 décembre

Heure : 14 h

Coût : Entrée libre

Réservation obligatoire

Info : 450 370-4860



*Prêts surprises de Noël*

Les lutins de Noël ont préparé pour les tout-petits un sac surprise contenant un livre de Noël à emprunter.

Dates : 5 au 24 décembre

Lieu : Bibliothèque Armand-Frappier  
et à sa succursale



Pour plus d'information sur votre bibliothèque, n'hésitez pas à consulter le site Internet de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield : [www.ville.valleyfield.qc.ca](http://www.ville.valleyfield.qc.ca) sous la rubrique « VIVRE / Culture et bibliothèque »

### Base de Plein Air des Cèdres

Profitez des installations de la Base de Plein Air des Cèdres à des tarifs privilégiés, en tout temps!

Visiteurs réguliers		Campivallensiens
Carte de membre annuelle familiale (accès illimité en toute saison)	120 \$	<b>50 \$</b>
Carte de membre annuelle individuelle (accès illimité en toute saison)	75 \$	<b>30 \$</b>
Location d'équipements sportifs par ex. : ski de fond, raquette, etc.	Tarif régulier	<b>Tarif privilège réservé aux membres</b>
Accès aux sentiers en été et piscine semi-olympique	3 \$ / adulte 1 \$ / enfant	<b>Gratuit</b>

### Relâche scolaire

Faites de la relâche scolaire 2010 une semaine remplie de plaisir et de souvenirs inoubliables. La Ville de Salaberry-de-Valleyfield, en collaboration avec Anim'Action, le PRAQ et Québec en forme, vous propose un camp de jour à temps plein ou partiel, des journées thématiques, une foule d'activités pour tous, des fête d'ouverture et de clôture animées.

Les inscriptions au camp de jour se tiendront en février. Consultez les journaux locaux, les dépliants distribués dans les écoles et le site Internet de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield : [www.ville.valleyfield.qc.ca](http://www.ville.valleyfield.qc.ca)

Dates : 1<sup>er</sup> au 5 mars

Info : Anim'Action 450 370-4315

[www.ville.valleyfield.qc.ca](http://www.ville.valleyfield.qc.ca) / VIVRE / Loisirs et sports

### Hockey libre

#### Centre sportif et culturel

4949, boulevard Hébert

Période : Jusqu'au 31 mars 2010

Horaire : Lundi et mercredi - 14 h à 16 h

**Annulé le lundi 21 décembre**

Coût : 10 \$ (5 \$ avec carte du citoyen)

**INFORMATION**  
450 371-6624  
poste 51

## Patinage libre à l'intérieur

### *Aréna du Centre civique*

84, rue Marquette

#### **Période**

Jusqu'au 9 avril 2010

#### **Horaire**

Lundi, mercredi et vendredi  
13 h 30 à 14 h 30

Dimanche  
13 h 30 à 16 h

#### **Coût**

2 \$ (gratuit avec carte du citoyen)

#### ***Journées spéciales***

##### **Dates**

4, 21, 22, 23, 28, 29  
et 30 décembre  
4 janvier  
19 février

##### **Heure**

13 h à 16 h

##### **Date**

2 janvier

##### **Heure**

10 h 30 à 12 h

##### **Coût**

2 \$ (gratuit avec carte du citoyen)

### *Centre sportif et culturel*

4949, boulevard Hébert

#### ***Journées spéciales***

##### **Dates**

4, 22, 23, 28,  
29 et 30 décembre  
4 janvier  
19 février

##### **Heure**

10 h à 12 h

##### **Coût**

2 \$ (gratuit avec carte du citoyen)

### *Aréna Salaberry*

158, rue Nicholson

#### **Période**

Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2010

#### **Horaire**

Mardi et jeudi  
13 h 30 à 14 h 30

#### **Coût**

2 \$ (gratuit avec carte du citoyen)

### *Information*

*Centres sportifs de  
Salaberry-de-Valleyfield*

**450 371-6624 poste 50**

[www.centressportifsvalleyfield.com](http://www.centressportifsvalleyfield.com)

***Les journées spéciales et l'horaire  
régulier peuvent être soumis à  
des changements sans préavis.***

**\*\*\* Le port du casque et des gants  
est fortement recommandé. \*\*\***

***Les enfants de moins de 12 ans doivent  
être accompagnés d'un adulte.***

## Patinage libre à l'extérieur

PARCS	Relais chauffés	Bandes de 2' (hockey)	Bandes de 4' (hockey)	Sans bandes (patin libre)
Parc Arthur-Barrette (rue Saint-Thomas)	X		X	
Parc Larin (rue Véber)	X	X		
Parc Morin (coin Bonin et Haineault)	X		X	
Parc Quevillon (coin Salaberry et Mathias)	X		X	
Parc Salaberry (coin Salaberry et Jacques-Cartier)	X			X
Parc Saint-Joseph-Artisan (coin Meloche et Eugénie)	X		X	
École Saint-Eugène (coin Laniel et boulevard du Havre)	X		X	
Parc Roger-Levert (adjacent aux rues Boyer et Besner)	X	X		
Quartiers Nitro et Saint-Timothée				
Parc Raoul-Leduc (rue Prieur)	X		X	
Parc Charpentier (rue Saint-Laurent)	X		X	
Parc Lauzon (4 <sup>e</sup> Rue)		X		
Parc Landry (rue Saint-Michel)	X		X	
Quartier Grande-Île				
Parc Quatre-saisons (rue Gosselin)	X		X	X

### Horaire des relais chauffés

**12 décembre 2009 au 7 mars 2010**

\*\*\* Cet horaire peut varier en fonction des conditions climatiques.\*\*\*

#### Parc Salaberry

Lundi au vendredi : 12 h à 22 h

Samedi et dimanche : 9 h à 22 h

#### Parcs de quartier

Lundi au vendredi : 12 h à 22 h

Samedi et dimanche : 10 h à 22 h

*Durant les congés scolaires, l'ouverture s'effectuera  
2 heures plus tôt en semaine.*

*Toutes les patinoires sont éclairées en soirée.*



### *Baignade libre*

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield et la Cité des Arts et des Sports offrent aux baigneurs des heures de plaisir et de détente.

Les enfants de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'une personne responsable de 15 ans et plus.

#### **Lieu**

Cité des Arts et des Sports  
100, rue Saint-Thomas

#### **Coût**

1,70 \$ enfant (2 à 16 ans)  
3,00 \$ étudiant (17 ans et + avec carte)  
4,10 \$ (17 ans et +)

**Gratuit sur présentation  
de la carte du citoyen**

#### **Info**

**450 373-6573 ou 450 373-8050**

#### **HORAIRE RÉGULIER**

Mardi : 14 h à 15 h  
Mercredi : 14 h à 15 h  
Vendredi : 14 h à 15 h 30  
Samedi : 13 h 30 à 15 h 30

#### ***Journées spéciales***

##### **Dates**

4, 21, 22, 23, 28, 29  
et 30 décembre

4 janvier  
19 février

##### **Heure**

13 h à 16 h

*Outre ces heures offertes par la Ville, la Cité des Arts et des Sports vous propose plusieurs autres périodes de baignade libre au prix régulier.*



## Suggestions de cadeaux de Noël



Toile du 125° (Édifice Dion)

Pour d'autres idées cadeaux, visitez le [www.ville.valleyfield.qc.ca](http://www.ville.valleyfield.qc.ca) sous la rubrique « ACCUEIL / Idées cadeaux - Souvenirs ».



Île des Patriotes



Montréal Cotton 1946

**INFORMATION**  
Service récréatif  
et communautaire  
479, rue Hébert  
**450 370-4390**

Les taxes sont incluses dans les prix.

Nom de la sérigraphie ou giclée	Prix	Carte de Noël	Artiste
Toile du 125° (Édifice Dion)	18,68 \$	Non disponible	Yvon St-Aubin
Montréal Cotton 1946	34,50 \$	Non disponible	Yvan Joannette
La Montréal Cotton	34,50 \$	Non disponible	Sophie Wilkins
Église de Saint-Timothée (175°)	34,50 \$	2,50 \$	Jeanne D'Arc Miron
Île des Patriotes	34,50 \$	Non disponible	Johanne Tessier
Le Jardin des Éléments	34,50 \$	2,50 \$	Christine Lizotte
L'Aqueduc Saint-Pierre	34,50 \$	2,50 \$	Suzy Tremblay

*Abris d'autos temporaires*  
*1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> mai*

**Un seul règlement pour tout le territoire.**

Il est permis d'ériger et de maintenir dans la cour avant d'un usage résidentiel, sur un espace de stationnement ou sur l'allée d'accès de cet espace, un **abri temporaire** pour un véhicule moteur.

Les abris doivent être installés à au moins un mètre de la chaussée ou du trottoir et être composés d'une structure spécialement conçue à cet effet permettant ainsi de résister aux intempéries.

**Information : Service de l'urbanisme et des permis au 450 370-4310**

*Balises à neige*

Des repères de déneigement peuvent être plantés sur la propriété privée ou publique, s'ils sont situés à un mètre du pavage ou de la bordure.

Pour le secteur urbain, il serait prudent d'identifier les structures (muret, clôture, escalier, perron, etc.). Vous désirez en savoir plus... **450 370-4820.**

Le bulletin municipal est également en mode consultation sur notre site Internet sous la rubrique « VIVRE / Bulletins municipaux » de la page d'accueil à l'adresse suivante : **[www.ville.valleyfield.qc.ca](http://www.ville.valleyfield.qc.ca)**

Profitez de votre visite sur le site pour nous transmettre vos commentaires et suggestions ou encore en composant le **450 370-4770, poste 4856.**

*Stationnement*

Le stationnement est interdit dans toutes les rues et places publiques de la ville de Salaberry-de-Valleyfield **entre minuit et 6 heures du matin, du 1<sup>er</sup> décembre au 1<sup>er</sup> avril.**

Il est également défendu de stationner son véhicule en bordure de la rue pendant plus d'une heure durant ou après une chute de neige. Cette disposition s'applique tant et aussi longtemps que le déneigement n'a pas été complété.

Des contraventions peuvent être émises aux propriétaires qui ne respectent pas ce règlement et les véhicules seront remorqués.

Pour récupérer le véhicule, les propriétaires doivent communiquer avec la Sûreté du Québec au **310-4141**. Des frais de remorquage et de remisage seront alors exigés au propriétaire du véhicule remorqué.

*Cartouche*

Coordination : Danielle Prieur

Rédaction : Ginette Hébert

Recherche : Ginette Hébert  
Sylvie Péladeau

Graphisme : EurêkArt

Impression : Imprimerie Art Sélect

Distribution : Journal Le St-François

Tirage : 20 000 copies

*L'impression du bulletin est effectuée sur du papier recyclé.*



# Une brise de nouveautés souffle sur la ville...



Appels d'offres et approvisionnements	450 370-4824
Bibliothèque Armand-Frappier	450 370-4860
- succursale Saint-Timothée	450 371-6854
Cabinet du maire	450 370-4819
Communications	450 370-4875
Contentieux	450 370-4304
Cour municipale	450 370-4810
Développement	450 370-4800
Direction générale	450 370-4800
Évaluation (taxation) et facturation	450 370-4333
Greffé	450 370-4304
Ingénierie	450 370-4844
Paiement des fournisseurs	450 370-4323
Perception des taxes	450 370-4330
Point de service	450 371-4001
Ressources humaines	450 370-4805
Sécurité incendie	450 370-4750
Service récréatif et communautaire	450 370-4390
Traitement de l'eau (poste 4838)	450 370-4770
Travaux publics	450 370-4820
(animaux nuisibles, errants ou morts, bris, collecte des ordures dénégement, environnement, licence de chien et recyclage)	
Urbanisme et permis	450 370-4310
(construction, rénovation, piscine et abri d'auto)	
Information générale	450 370-4300

[www.ville.valleyfield.qc.ca](http://www.ville.valleyfield.qc.ca)

Sûreté du Québec (police) ..... 310-4141  
Urgence et ambulance ..... 9-1-1

Publié par l'Unité des communications

